Juillet 2019 N°5

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

M et Mme RODRIGUE ont marqué l'histoire de Pontfaverger-M, ils ont beaucoup œuvré et se sont beaucoup impliqués pour l'éducation de plusieurs générations de jeunes Pontfabriciens. M RODRIGUE a été Maire de 1951 à 1995, il a été élu Conseiller Général /Départemental jusqu'en 1998. Il a été décoré de l'Ordre des Palmes académiques et élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur .
Il a réalisé de nombreux travaux tels que l'eau potable et l'assainissement, la construction du collège, du gymnase et de la salle polyvalente; celle-ci a été baptisée en leur mémoire le 21 juin 2019.

Le Maire, Damien Girard

Conseil Municipal du 27 juin 2019 :

Location logement 15 rue de Saint Brice

Le Maire fait part de la vacance au 1er juillet 2019 d'un logement communal situé 15 rue Saint Brice et présente les demandes de logement reçues.
Le Conseil Municipal accepte la location du logement (Appartement n°2 1er étage 90 m² 2 chambres) à M GLE Rémy et Melle PEDARROS Juliette à compter du 10 juillet 2019, le loyer mensuel est fixé à 619 €.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Fixation du nombre et répartition des sièges du Conseil communautaire de la CU du Grand Reims dans le cadre d'un accord local

Considérant qu'il est possible de conclure un accord local consistant à créer et répartir trois sièges supplémentaires entre les communes ayant obtenu un siège lors de la répartition à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, soit les communes de Fismes, Saint-Brice-Courcelles et Witry-les-Reims,
Considérant que cet accord local doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres de la Communauté urbaine du Grand Reims avant le 31 août 2019.
Le Conseil Municipal adopte l'accord local fixant à 208 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims au lieu des 205 sièges précédents.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 13 pour et 1 abstention.

Déclaration d'intention Grand Reims – Implantation d'une caserne de sapeurs-pompiers

Compte-tenu des compétences exercées par la CU du Grand Reims, il convient de formuler une déclaration d'intention afin de demander l'implantation d'une caserne de pompiers dans les locaux de la salle de technologie du collège actuel.
Le Maire expose que le local pompiers actuel ne dispose ni de sanitaire, ni de vestiaire.
De par sa structure, ce local proposé est modulable et est isolé du reste du bâtiment. De plus, il dispose de l'eau et de l'assainissement.
Le Maire précise qu'une visite a eu lieu le 14 mai dernier en présence de M KERHARO, Vice-Président du Grand Reims et du chef du corps communautaire. Cette solution a semblé être pour tous « séduisante pour des raisons tant techniques qu'économiques ».
De plus, Pontfaverger-M. devenant un centre d'appui pour les casernes de Saint Masmes et de Bétheniville (les manœuvres se feront majoritairement sur notre commune), il est indispensable de disposer d'une salle de formation.
Le Conseil Municipal décide de solliciter le Grand Reims pour l'implantation d'une caserne de pompiers dans les locaux de la salle de technologie du collège actuel et de leur demander l'étude de cette réhabilitation par le bureau MP Conseils.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

- Location 15 rue de Saint Brice
- Sièges CU
- Déclaration d'intention Caserne des pompiers
- Projet antenne Orange
- Biens sans maître
- Travaux voirie rue du Pont Saint Médard
- Déclaration d'intention opérations foncières du collège
- Subvention Tennis
- Restriction d'eau
- Copeaux de paillage
- Bibliothèque
- Fermeture été Poste
- Fête nationale
- Fête patronale
- Bibliocabine
- Frelons asiatiques
- Bibliothèque
- Inauguration 21 juin

Vie Locale

- Danse africaine
- Activités GDAMR
- Gala SLP Danse
- Brocante SLP Foot
- Chorale de l'école élémentaire
- Brocante SLP
- Forum associations

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- DELAVACQUERIE Nathalie
- GAPE Amélie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- LUBIATO Mikaël
- SIMONNET Marina

Absents excusés

- AUFFRAY Nathalie
- BUAT Frédérique (pouvoir transmis)
- DEFFERRARD Marcel
- FORTIER Éric
- LECLERC Manuel (pouvoir transmis)
- LETINOIS Fanny (pouvoir transmis)
- SEVERS Olivier (pouvoir transmis)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Projet antenne ORANGE

Le Maire rappelle le projet d'implantation d'une antenne Orange sur la commune sur une partie de la parcelle ZR 28 (près du château d'eau) et propose d'autoriser Orange à effectuer toutes les démarches administratives, notamment déposer une déclaration préalable ou un permis de construire; ainsi que les études en vue d'étudier la faisabilité technique du projet d'implantation et les demandes auprès du Centre des Impôts pour constituer les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme. Le Maire précise que si le projet d'implantation est réalisé, la redevance annuelle versée par Orange à la commune est fixée à 1 500 €.
Le Conseil Municipal décide d'autoriser Orange à réaliser toutes les études et démarches administratives nécessaires.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 13 pour et 1 abstention.

Acquisition de biens sans maîtres—décédés depuis plus de 30 ans

Considérant la possibilité pour la commune de devenir propriétaire des immeubles sans maître situés sur son territoire et considérant que le décès depuis plus de 30 ans des précédents propriétaires et les recherches infructueuses entreprises pour retrouver les propriétaires actuels.
Le Conseil Municipal décide d'incorporer dans le domaine privé communal les biens sans maître répartie ainsi :

- 1 400 m² environ dans le village
- 9 000 m² environ dans les bois et les marais

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Travaux de voirie rue du Pont Saint Médard par le Grand Reims – Rétrocession de voirie

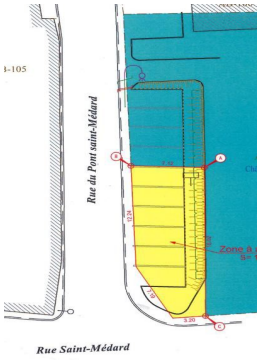

Le Maire expose que le Grand Reims envisage la réalisation de travaux de voirie rue du Pont Saint Médard. Afin d'améliorer la sécurité du carrefour avec la rue Saint Médard, le Maire indique qu'il a engagé les démarches auprès de Chalons Habitat pour l'achat d'un terrain (voir le plan) au prix de 80 €/m². Le Maire propose une rétrocession à titre gratuit au Grand Reims de la zone à aménager. Ainsi, il convient que Grand Reims prenne en compte cet élément afin d'aménager et de sécuriser au mieux la voirie de la rue du Pont Saint Médard.
Le Conseil Municipal décide l'achat par la commune, la rétrocession à titre gratuit de cette parcelle et l'aménagement et la sécurisation de la rue du Pont Saint Médard par le Grand Reims

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Déclaration d'intention Grand Reims – Réhabilitation des locaux du collège en école élémentaire

le Maire expose le courrier de M BARRIER, conseiller délégué du Grand Reims aux bâtiments scolaires concernant la réhabilitation des locaux du collège de Pontfaverger-M. en école élémentaire.
Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'installation de l'école élémentaire dans la partie scolaire de ces bâtiments. Il convient désormais que la commune procède aux divisions foncières. Le Maire relève que lors de la réunion du 8 février dernier, il était convenu que si la commune n'émettait pas un avis favorable aux propositions, il était possible d'engager les travaux sur le pôle scolaire et de différer la requalification de l'ancienne salle informatique / technologie. A ce titre, la commune sollicite le Grand Reims pour l'implantation d'une caserne de pompiers dans cette salle. Cette demande a fait l'objet d'une autre délibération.
Néanmoins, le Maire fait part de son inquiétude sur le sujet, car dans le compte-rendu de la conférence de territoire des Rives de la Suippe du 12 mars 2019, il est indiqué que « la salle de technologie sera modifiée pour y installer le périscolaire ». Le Conseil Municipal décide de lancer les opérations foncières liées aux transformations du bâtiment du collège actuel.
- Note qu'il est dans l'attente d'une décision du Grand Reims sur le devenir de l'ancienne salle informatique / technologie (voir délibération n°32/2019). Si ce projet ne peut aboutir, la commune se réserve le droit de ne pas procéder au transfert de propriété de ce bâtiment (ancienne salle informatique / technologie) sans toutefois porter atteinte au reste du projet de réhabilitation.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

Subvention 2019

Compte tenu des éléments fournis par l'association Tennis club des Rives de la Suippe et de la demande de subvention reçue. La proposition de la Commission Subvention, réunie le 27 juin 2019, complète les subventions votées au budget.
Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 2 000 € à l'Association Tennis club des Rives de la Suippe.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 pour.

RESTRICTION D'EAU
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Restriction eau

Alerte et vigilance renforcée sur notre secteur géographique; les mesures à éviter pour éviter l'infraction sont :

- arrosages excessifs et entre 9h et 20h des pelouses, massifs, espaces sportifs et jardins familiaux
- Lavages de véhicules hors installations professionnelles
- Remplissage des piscines privées
- Nettoyages à grandes eaux des voiries, terrasses et façades

Copeaux de paillage disponibles

Pour palier à la sécheresse et éviter un arrosage excessif, la commune met à disposition pour ses habitants des copeaux de bois issus de broyage de végétaux du village. Un libre service est mis à votre disposition en haut à droite de la zone artisanale, merci de faire preuve de respect citoyen.

Fermeture estivale du bureau de poste les samedis

LA POSTE

Le bureau de poste sera fermé pour travaux les samedis du 6 juillet au 31 août 2019.

PONTFAVERGER

Samedi 13 Juillet 2019

Parking de la salle des fêtes

A partir de 20h :

Bar proposé par SLP
Restauration rapide
proposée par les pompiers
21h30 : distribution des lampions
22h : retraite aux flambeaux
23h : feu d'artifice puis bal populaire

21h : concert de
percussions brésiliennes
« Ritmistas dos Pily »

FÊTE NATIONALE

Cérémonie du 14 juillet

Rendez-vous place de la Mairie à 11h30
- Départ du défilé vers le monument aux morts
- Dépôt de gerbe
- Allocutions et sonneries
- Retour du cortège à la Mairie
- Distribution de brioches et vin d'honneur

Spectacle - fête patronale

Le spectacle plein d'humour et d'acrobaties proposé par la Compagnie ISIS et offert par la municipalité a ravi petits et grands lors du dimanche après-midi de la fête patronale.
Les bals populaires ont également remporté un vif succès intergénérationnel avec beaucoup de bonne humeur et de convivialité.
A l'année prochaine.

La Commune de Pontfaverger-M. et la bibliothèque municipale sont à l'initiative de cette cabine à livres

MODE D'EMPLOI DE LA CABINE A LIVRES

Je prends un livre…
Servez-vous, c'est gratuit et pour tous.
Lisez-le, redéposez le ou échangez le contre un livre que vous avez aimé.

Je dépose un livre…
Tous vos livres seront les bienvenus.
Veillez à ce qu'ils soient en bon état.
N'oubliez pas que les livres sont à la vue de tous, n'y déposez que des ouvrages respectant l'ensemble de la population.

J'ai aimé un livre, je peux y mettre mon appréciation…
Vous pouvez y glisser un feuillet avec vos commentaires et vos émotions de lecteur.

Recommandations…
Ne déposer pas des cartons de livres à l'intérieur de la cabine
Ce projet est une initiative gratuite et participative pour encourager le plaisir de lire. Nous vous invitons à respecter les consignes, à ne pas oublier de fermer les portes en sortant, à respecter les ouvrages mis à disposition.
La bibliothèque sera en charge du réapprovisionnement et se verra dans l'obligation d'enlever tout document jugé choquant.

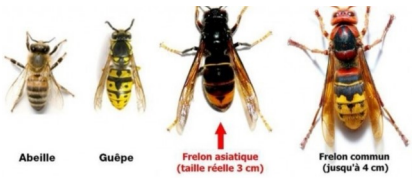

VACANCES D'ÉTÉ 2019

OUVERTURE
Aux jours et heures habituels
Jusqu'au 27 juillet

FERMETURE
Du 29 juillet au 11 août

OUVERTURE
Les mercredis 14 et 21 août

REOUVERTURE NORMALE
Le 27 août

BONNES VACANCES A TOUS

Frelons asiatiques

Les sapeurs pompiers de notre village sont intervenus pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques dans notre village. Vérifiez dans vos abris de jardin et même dans les petites cabanes de vos enfants, si vous découvrez un nid de forme cylindrique avec un orifice d'entrée sur le côté, appelez rapidement la mairie de Pontfaverger-M ou le Chef de corps des pompiers de Pontfaverger-M: le Sergent Vélard Ludovic. N'intervenez surtout pas vous-même.

Inauguration municipale du 21 juin

Les projets parc et sa passerelle, lotissement Plurial Novilia, travaux de voiries et extension de la salle des fêtes ont été présentés par le Conseil Municipal aux différents partenaires ayant participé à leurs réalisations.

Lors de cette événement et en présence de la famille Rodrigue, la salle polyvalente a été baptisée « Pierre et Gisèle Rodrigue » en hommage à leur implication dans notre commune.

Nouvelle activité Danse Africaine

Le GDAMR vous proposera à la rentrée des cours de danses africaines avec un artiste Papson Sylla et ses musiciens.

Renseignements :
Mme Mourlanne
06.33.95.43.70 ou
Mme Cousinat :
06.23.04.68.70

Le SLP Danse vous présente son :

Gala de Danse

moderne et classique

Le 6 juillet 2019

GALA
à 14h00 et 20h00

Salle des Fêtes de PONTFAVERGER

Buvette et restauration rapide sur place

5€ ADULTE
3€ ENFANTS
(jusqu'à 12 ans)
GRATUIT -3 ans

Brocante spéciale Sports et Loisirs

Organisée par SLP

Dimanche 15 Septembre 2019

de 10h à 17h

au gymnase de Pontfaverger

Emplacement 1 table + 2 chaises : 5 euros

Renseignements et Inscriptions (dans la limite des emplacements disponibles) sports.et.loisirs@hotmail.com

Pour la saison 2019/2020,
le **GDAMR** vous propose les activités suivantes :

- Gym d'entretien
- Step
- Renforcement musculaire
- Qi gong
- Danse africaine
- Yoga
- Atelier préparation au sommeil
- Atelier gestion du stress
- Méditation
- Couture
- Tricot
- Photo
- Tapissier
- Art floral

Pour plus de renseignements, Contactez-nous:
gdamrpontfa@gmail.com
Inscription durant le forum des associations
Le 7 Septembre 2019 au Gymnase de Pontfaverger

Brocante annuelle du foot

Pour sa 15ème édition, sous une météo caniculaire, l'équipe de l'association SLP Foot organisatrice a comme à son habitude fait preuve de bonne humeur et de réussite.

Merci aux exposants et rendez-vous l'année prochaine.

Chorale de l'école et cadeaux de fin de scolarité en élémentaire

La chorale des classes de CM1 et CM2 encadrée par Mme Rocher a été vivement applaudie. A l'issue du concert, la municipalité a offert des livres et une clé USB contenant des logiciels informatiques fondamentaux et les photos de la classe de mer aux 40 CM2 passant au collège pour les féliciter de leur réussite scolaire.

Forum des Associations

Samedi 7 septembre 2019

De 10 h à 16 h30

Gymnase de Pontfaverger

Animations et activités par les différentes sections

Foot, Tennis, Tennis de table, Théâtre, Judo, Musique, Les galipettes, Danse jazz,GDAMR.....